



Restaurants, galeries marchandes : irrespect total de la loi EVIN

Rubrique : questions-réponses - Date : mercredi 9 octobre 2002

Impossible de respirer dans les centres commerciaux où il est pourtant théoriquement interdit de fumer (créteil soleil, vélizy2, usine center...). Que faire ? Le pire est lorsque qu'on prend un escalator qui descend et que le non fumeur est derrière un fumeur, ou une fumeuse. Que faire ? Dernièrement c'était au restaurant, à l'intérieur carément absence totale de zone non fumeur (le petit Saint Benoit à paris, près du bd St Germain), alors on a diné dehors sous l'avancée sous le store à banne, mais pas de chance la fumée de la personne de la table devant nous nous arrivait pile dans le visage (nez...), c'était horrible, nous avons du changer de place malgré que nous étions à l'extérieur ! Sans compter les personnes qui attendaient de la place dans le restaurant, debout sur le trottoir en fumant sans penser un sel instant que les personnes qui mangent à 50 cm d'eux pourraient être incommodé... Le non respect est total, permanent, même entre amis, et pire entre parents et enfants. Je suis révolté en permence !

Réponse :

Pour faire respecter la loi dans les restaurants, utilisez la grille d'évaluation et la METHODE qui l'accompagne.

Pour les centres commerciaux, consultez les réponses qui ont été faites récemment à deux questions proches de la vôtre